



# RELEVÉ DE PISTES DE DÉCISION

Rédactrice : Charlotte SAULNERON

## OBJET : Commission Projets de Ville

Date : jeudi 7 septembre 2023

Présents : Corinne MIAT, sixième adjointe au Maire - Maryse DUMOULIN, deuxième adjointe au Maire – Jacques GALLET, troisième adjoint au Maire - Martine TARISSAN, quatrième adjointe au Maire – Stéphanie CASTEL, conseillère municipale - Fabien GUENET, conseiller municipal – Virginie LE JULIEN, conseillère municipale - Pascal PERPIGNAN, conseiller municipal - Lucile RITTER, conseillère municipale – Nicolas SIMON, conseiller municipal – Charlotte SAULNERON, directrice générale des services - Émilie COLOMBET, référente projets de ville, tourisme et animations

Liste de diffusion : Éric MIQUEL, Maire – Philippe BRILLAUD, Premier adjoint au Maire – Maryse DUMOULIN, deuxième adjointe au Maire – Jacques GALLET, troisième adjoint au Maire – Martine TARISSAN, quatrième adjointe au Maire – Michel CAPOMASI, cinquième adjoint au Maire – Corinne MIAT, sixième adjointe au Maire – Patrick BALMOISSIERE, conseiller municipal – Stéphanie CASTEL, conseillère municipale – Noëlle CAZALET, conseillère municipale - Pascale DE AMORIM, conseillère municipale - Sonia DULION, conseillère municipale - Amédée FABBRO, conseiller municipal – Fabien GUENET, conseiller municipal – Virginie LE JULIEN, conseillère municipale – Magali MESERAY, conseillère municipale - Pascal PERPIGNAN, conseiller municipal – Lucile RITTER, conseillère municipale – Philippe SAUVAGE, conseiller municipal - Thierry SERVAT, conseiller municipal – Carine AUGUSTINIAK, conseillère municipale - Jérôme BARON, conseiller municipal – Nicolas SIMON, conseiller municipal

Les commissions municipales sont des instances de réflexion. Seul le Conseil municipal prend les décisions qui régissent l'action de la municipalité.

Le document de présentation diffusé en commission est en annexe de ce relevé de pistes de décision. Il expose le contexte du sujet abordé dans cette commission, fait un focus sur la population montréalaise selon des éléments de 2019, présente les grandes données de l'enquête « habitants » et définit les trois lignes directrices du schéma de principe général des cheminements doux de la Ville : la liaison ville basse ville haute ; le cheminement de place en place ; et la liaison entre le centre-ville et le lac.

## PISTES GÉNÉRALES

### Piste 1

Les orientations doivent définir le Montréjeau de demain plutôt que de répondre aux problématiques actuelles d'une population vieillissante. Ces orientations feront évoluer le profil de la population : qui voulons-nous attirer ?

### Piste 2

Le retour des potentiels nouveaux résidents est souvent le manque d'espaces verts dans le centre-ville de Montréjeau, ainsi que des espaces dédiés aux enfants (retour d'agents immobiliers).

### Piste 3

La réflexion de la voiture en centre-ville et au cœur du sujet. Pour y répondre, réaliser une étude de comptabilisation des rotations sur les différents parkings de la Ville (fiche action ORT) : sont-ils vraiment tous utiles ?

Réfléchir globalement sur la connexion entre les zones végétalisées et les zones de parking. Pourquoi ne pas définir deux zones de parking aux extrémités de la ville et installer des arrêts minute à la place des parkings existants ?

### Piste 4

Une consultation citoyenne semble nécessaire pour répondre à la thématique posée. Une prochaine commission Projets de ville sera organisée dans quelques mois pour soumettre des formats adaptés (accompagnement par les élus, réunions publiques, etc.)

## **PISTES PAR ZONE**

### Piste 5

Sécurisation avenue de Luchon : mise aux normes P.M.R obligatoire.

### Piste 6

Parc du séminaire : possibilité d'un cheminement long à lacets pour créer une pente douce plutôt que la mise en place d'un ascenseur.

Un inventaire faune et flore a été réalisé par les Compagnons de la Bastide du Mont-Royal : diffusion par M. GUENET.

### Piste 7

Grande Halle : - implantation du marché avec une connexion entre la rue du parc et la place Valentin Abeille pour un stationnement permanent boulevard de Lassus ;  
- implantation d'un city park sous la grande halle ;  
- faire une consultation publique pour définir un aménagement autre.

Elle a toujours eu une vocation culturelle.

### Piste 8

Trottoirs rue du Barry : Elargir un seul trottoir et mettre en place des chicanes avec des zones de stationnement afin de limiter la vitesse de circulation.

### Piste 9

Place de la Gravette, chez Popeye : utilisation du bâtiment à réhabiliter

- à destination du marché du lundi ;
- pour une maison des associations.

### Piste 10

Boulevard Bertrand de Lassus : tables de pique-nique à positionner (les gens déjeunent habituellement dans le jardin du Baron de Lassus).

Mauvaise signalétique pour la base de loisirs au niveau du boulevard Bertrand de Lassus et au niveau du stade du rugby : beaucoup de personnes ne descendent pas par méconnaissance.

### Piste 11

Place Valentin Abeille : diminuer la zone de parking (trop ambitieux de supprimer totalement la zone de parking).